



SNUDI-FO

214 Av. F. Faure 69003 LYON

tel: 04 72 34 56 09 fax: 04 72 33 87 18

e-mail : snudi69@free.fr blog : <http://snudi-fo69.over-blog.com>

LE MINISTRE CONTRAINT DE NE PAS VALIDER LE PROJET D'EPEP – EPLCE DE LA VILLE DE LYON !

Par un courrier en date du 7 janvier, M. Fournel, adjoint aux affaires scolaires de la ville de Lyon a annoncé que le ministre ne validait pas le projet d'EPLCE et de réorganisation de la semaine scolaire à Lyon. M. Fournel, lors d'une audience avec le SNUDI-FO, avait pourtant certifié que le ministre avait donné son accord de principe.

Le SNUDI-FO, qui avait demandé au ministre de ne pas valider le projet d'EPLCE, ne peut que se féliciter de ce recul !

En effet, dès que le SNUDI-FO a pris connaissance du projet d'EPEP – EPLCE de la ville de Lyon, il a pris toutes ses responsabilités pour faire échec à cette attaque contre l'école publique et le statut des enseignants:

- En rédigeant avec 35 collègues une pétition pour le retrait de ce projet lors d'une réunion d'information syndicale.
- En diffusant plusieurs documents analysant les attaques contenues dans le projet d'EPEP-EPLCE et de réorganisation de la semaine scolaire.
- En organisant une délégation auprès de M. Fournel pour exiger l'abandon de toute expérimentation.
- En s'adressant aux autres syndicats pour que l'unité se réalise pour le retrait du projet de la ville de Lyon, démarches qui ont abouti à un communiqué commun FO-CGT.

Ainsi devant la détermination du SNUDI-FO et des collègues, qui ont signé par centaines la pétition pour l'abandon du projet d'EPEP – EPLCE à Lyon, le ministre et la ville de Lyon ont dû reculer ! Ces collègues ont dit « *Nous sommes fonctionnaires d'Etat, nous voulons le rester. Nous refusons que la ville de Lyon détermine nos obligations de service.* »

Pour le SNUDI-FO ce recul imposé au ministère et à la ville de Lyon prouve que l'action syndicale paie, quand les revendications sont exprimées clairement et en toute indépendance.

Le SNUDI-FO restera très attentif à ce qu'aucune autre expérimentation de type EPEP, visant à faire exploser le caractère national de l'école publique ne soit imposée aux enseignants, à Lyon ou ailleurs.

Le SNUDI-FO s'opposera aux fermetures de petites écoles programmées à Lyon et aux fusions d'école imposées ! Il participera ainsi, au côté des enseignants et des parents d'élève, au rassemblement contre la fermeture de l'école maternelle Kergomard, samedi 9 janvier à 10h30 devant l'hôtel de Ville.

Le SNUDI-FO appelle tous les enseignants à adhérer au syndicalisme indépendant et efficace, en se syndiquant à Force Ouvrière ! Ensemble, nous réaffirmerons nos revendications. Ce qui est possible pour les EPEP-EPLCE doit l'être pour toutes les attaques contre l'école publique :

- **Maintien de tous les postes ! Non aux fermetures de classes !**
- **Aucune fermeture d'école à Lyon !**
- **Maintien de notre statut de fonctionnaire d'Etat ! Non aux établissements autonomes, non aux EPEP, non aux jardins d'éveil !**
- **Maintien d'un directeur par école ! Amélioration immédiate des décharges de service, des indemnités financières et allègement des tâches pour les directeurs !**